Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (1981)

Heft: 1

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Semestre d'hiver 1980/1981

I

FACULTÉ DES LETTRES

La séance annuelle publique de la Faculté a eu lieu le 24 octobre 1980 à Dorigny. M. Daniel Paunier, professeur ordinaire d'archéologie provinciale-romaine, a prononcé sa leçon inaugurale sur: «L'archéologie gallo-romaine en Suisse romande: bilan et perspectives». Le Doyen de la Faculté des lettres, M. Pierre Ducrey, professeur d'histoire ancienne, a fait un exposé «fracassant» que nous proposons à la réflexion de nos lecteurs.

LA FACULTÉ DES LETTRES ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL

L'usage veut que, dans la séance publique annuelle de la Faculté des lettres, le Doyen présente une sorte de chronique des principaux faits de l'année écoulée. Je voudrais déroger à cette coutume et proposer quelques réflexions sur la fonction d'une Faculté des lettres aujourd'hui. Chacun mesure l'utilité pratique immédiate d'une Ecole d'ingénieurs, d'une Faculté de médecine, de droit ou d'une Ecole des hautes études commerciales. Il n'en va pas ainsi pour une Faculté des lettres. Son existence même au sein de la société apparaît parfois comme un luxe, un luxe inoffensif certes, peu coûteux, raffiné peut-être, mais un luxe tout de même.

Et pourtant la Faculté des lettres pourrait rendre bien des services à l'Etat. Encore faudrait-il que celui-ci s'en avise, et ne considère pas les intellectuels comme d'aimables rêveurs tout à fait incapables de la moindre action pratique ou concrète. Les temps sont passés dans lesquels l'Université s'isolait dans une tour d'ivoire et prêtait une oreille distraite aux lointains grouillements de la vie quotidienne. Peut-être ne le sait-on pas assez.

Initiation à la réflexion critique

Traditionnellement, la Faculté des lettres forme l'immense majorité des professeurs enseignant les disciplines littéraires, l'histoire, la géographie, les langues dans les écoles secondaires. Elle pourrait donc apparaître comme une sorte d'école normale supérieure, comme un centre de formation d'enseignants. En fait, un examen rapide montre qu'elle dépasse très largement cette fonction, puisque ses étudiants sont initiés avant tout à la réflexion critique, aux techniques de la recherche en sciences humaines, enfin à l'exploitation des résultats de cette recherche, c'est-à-dire à leur publication. L'enseignement secondaire ne s'y trompe pas, qui exige des licenciés ès lettres nouvellement promus qu'ils accomplissent un stage de formation pédagogique d'une durée d'un an, après leurs études. A cela s'ajoute qu'un nombre grandissant de disciplines enseignées à la Faculté des lettres ne font l'objet d'aucun enseignement dans le secondaire: la linguistique, les langues et civilisations orientales, le russe, l'archéologie, etc. Nos efforts tendant à faire admettre des disciplines comme l'espagnol, l'histoire ancienne ou l'histoire de l'art en qualité de disciplines d'enseignement n'ont pas encore abouti.

On ne peut donc définir la Faculté des lettres comme un centre de formation d'enseignants. Si nous revendiquons aujourd'hui la reconnaissance par les autorités d'une identité différente, c'est parce que nous nous fondons sur l'observation d'un certain nombre de faits récents, qui ont défrayé ou qui continuent à défrayer la chronique.

Quelques faits récents

C'est depuis un an ou guère plus que le grand public s'est avisé de l'existence de l'abbaye de Bonmont. Qui donc savait que Bonmont est la plus ancienne abbaye cistercienne de Suisse et l'une des plus anciennes de l'ordre? Comme l'écrit François Bucher, le meilleur connaisseur de Bonmont, «cette église a une importance primordiale du point de vue de l'architecture européenne». Elle remonte sans doute aux années 1130. Classée monument historique en 1942, l'église a changé de propriétaire à deux reprises durant les dix dernières années, sans que l'Etat ne fasse valoir son droit de préemption ni ne manifeste un intérêt excessif pour la destinée de ce joyau de notre patrimoine architectural.

Que dire de la destruction subreptice de vastes quartiers de l'antique vicus romain de Lousonna-Vidy en 1963/1964, par la grâce de l'Exposition nationale, ou de la démolition quasi systématique de la Lausanne du XIXe siècle et du début du XXe siècle? Faut-il rappeler que la maison de Viollet-Le-Duc, à l'avenue du Léman, a été détruite en 1975, année appelée comme par dérision année du patrimoine architectural? Pourquoi se battre pour un bâtiment? Parce que sa défense relève de la défense des valeurs culturelles fondamentales. La destruction d'un bâtiment qui a franchi les années ou les siècles devrait susciter la même indignation que la destruction d'un livre, d'un tableau, d'une sculpture. Dans l'Iran des ayatollahs, on détruit des sanctuaires témoignant de la grandeur de fois rivales. Dans la Suisse du XXe siècle, on détruit au nom de la rentabilité commerciale. Dans un cas comme dans l'autre, on se livre à des actes iconoclastes.

Les bâtiments ne sont pas seuls à être mis en péril. Songeons à la menace qui continue à peser sur les rives du lac Léman, non loin de Chillon, et qui a été courageusement dénoncée par la presse.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que l'Etat américain et des fondations privées ont acheté la rive nord du Potomac, sur plusieurs kilomètres de lon-

gueur et de profondeur, en face de Mount Vernon, résidence de Washington, pour que les visiteurs de l'illustre demeure puissent bénéficier de la même vue que celle dont jouissait le premier président des Etats-Unis.

La tragédie a atteint son sommet avec la destruction de ce que l'on pourrait appeler le tableau national vaudois, la fameuse *Exécution du Major Davel*, achevée en 1850 par Charles Gleyre sur commande du Gouvernement vaudois. Ce tableau était pendu sans protection dans un couloir du Palais de Rumine. Or chacun sait qu'on entre et on sort comme on le veut dans cette vaste bâtisse. Il est difficilement compréhensible qu'une œuvre d'art d'une telle importance, historique et sentimentale, ait été laissée sans surveillance, hors de l'enceinte du musée proprement dit.

En quoi la Faculté des lettres est-elle concernée par les musées, par les paysages, par les ruines, par les bâtiments anciens? Sa vocation la rend responsable de la gestion et de la mise en valeur d'un patrimoine culturel dont la valeur dépasse notre temps et nos frontières. Il lui appartient de l'étudier, de le faire connaître et d'aider à sa conservation. Elle se veut — elle se voudrait — le bon conseiller de l'Etat, son interlocuteur privilégié. Et c'est ici que bien des choses laissent à désirer, car les services responsables sont frappés d'une étrange timidité lorsqu'il s'agit de consulter les spécialistes qui sont pourtant à portée de main, archéologues et professeurs d'archéologie, géographes spécialistes de l'aménagement du territoire ou historiens de l'art.

Musées: les grands oubliés

Qu'en est-il des musées, les grands oubliés de la vie culturelle vaudoise?

Un musée doit être un centre de rayonnement, de recherche et d'animation. Il doit aussi permettre au public d'approfondir ses connaissances, grâce à des catalogues, des publications, des conférences. Enfin il doit mettre en valeur ses collections, en assurer la conservation et l'exposition. On est forcé de constater que les quatre musées lausannois qui intéressent le plus directement la Faculté des lettres sont loin de remplir ce programme minimum. Les importantes collections du Musée d'archéologie et d'histoire avec leur vedette, le buste d'or de Marc-Aurèle, sont bien modestement mises en valeur, dans des vitrines vieilles parfois de près d'un siècle et selon des conceptions muséographiques désuètes. Que dire de ce qu'on ne voit pas, les réserves, empilées dans un sous-sol aveugle et sombre, et de la bibliothèque, dont l'existence se pare de mystère? Le poste de conservateur du Cabinet des médailles, illustré durant de longues années par Me Colin Martin, est occupé aujourd'hui par une licenciée en histoire ancienne, Mlle Anne Geiser, jeune numismate pleine d'avenir, qui prépare un doctorat sur les monnaies celtiques du Grand-Saint-Bernard. Pour la première fois, on a fait appel pour ce poste à une personne préparée pour l'occuper. Mais ses appointements s'élèvent à 500 francs par mois, et le passage de la simple conservation des monnaies à l'exploitation du Cabinet des médailles comme un outil ne s'est pas encore opéré.

Pour le Musée cantonal des Beaux-Arts, la situation se présente différemment. Son directeur, M. René Berger, professeur associé à notre Faculté, a été appelé à faire valoir ses droits à la retraite. Les autorités responsables n'ont pas saisi cette occasion, qui ne se reproduira pas avant de nombreuses années, pour susciter une vaste réflexion sur la fonction du Musée cantonal des Beaux-Arts dans la Lausanne de 1980. N'est-il pas paradoxal que la Section d'histoire de l'art de la Faculté, en dépit d'une intervention officielle de l'Université en juin dernier, n'ait pas été consultée?

Pourquoi ne doterait-on pas les musées cantonaux vaudois d'une commission scientifique, à l'instar de tous les musées, en Suisse et dans le monde? Le paradoxe atteint à son comble lorsque l'on sait que le professeur Enrico Castelnuovo était l'organisateur et le commissaire de la grande exposition que Turin a consacrée à l'illustration de la culture du Royaume de Savoie, qu'il présente aujourd'hui même à Nancy dans un colloque international une communication sur le «Modèle de Turin». On ne peut s'empêcher de penser que l'avenir du «modèle de Lausanne» est encore bien lointain...

La gestion du patrimoine culturel

La Faculté des lettres est soucieuse de participer à la gestion du patrimoine culturel. L'Institut de géographie a montré par quelques études récentes son engagement dans les problèmes de la vie contemporaine: ainsi les mémoires de licence consacrés au CHUV, à la Cité universitaire de Dorigny ou à l'image que donnent certaines localités comme Moudon, Vuiteboeuf et le quartier des Faverges, considérées comme des «trous» et en fait localement perçues comme des havres d'une vie éloignée du béton et de la vie moderne.

L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de la Faculté des lettres, dont la création vient d'être approuvée par l'Université, s'efforcera quant à lui de favoriser la conservation des vestiges hérités du passé gallo-romain de la Suisse romande. En étroite collaboration avec le Département des travaux publics, par son Service des monuments historiques, avec les sites et les musées de Suisse romande, il apportera une contribution utile à notre connaissance de la phase romaine de notre histoire.

Si donc l'attention de la Faculté se porte et se portera sur les musées, les monuments et les ruines, elle n'en oubliera pas pour autant d'autres activités tout aussi importantes pour son rayonnement. Elle continuera comme par le passé à apporter son soutien le plus résolu à sa revue, *Etudes de Lettres*, à sa collection de publications, à son Centre de recherches sur les lettres romandes.

Qu'on nous comprenne bien: nous ne demandons pas à l'Etat une intervention soudaine dans les domaines culturels les plus divers. Ce que nous souhaitons, c'est l'ouverture d'un dialogue qui mettrait en présence les services de l'Etat et les universitaires qui, par leurs disciplines, se savent concernés et ont le sentiment que leurs compétences réelles en ces domaines sont le plus souvent négligées ou oubliées. La Faculté des lettres souhaite que l'image que se font d'elles les autorités et le public apparaisse à la fois comme plus responsable et plus engagée. Elle se sent responsable de la préservation et de la mise en valeur du vaste ensemble de biens culturels dont nous sommes les héritiers, et elle est prête à s'engager pour l'étude et la mise en valeur de ce patrimoine. Elle estime qu'elle pourrait apporter une contribution utile en ce domaine et se met à la disposition de l'Etat s'il veut bien la lui demander.

Petite chronique 1980

Je terminerai par une brève chronique des principaux événements de l'année écoulée. J'ai mentionné le Centre de recherches sur les lettres romandes et le périodique *Etudes de Lettres*. Je dois évoquer à ce propos la lourde perte qu'a éprouvée notre Faculté voici quelques mois avec la disparition du professeur Gilbert Guisan, qui a tant fait pour aider les chercheurs à mieux faire connaître leurs travaux et qui a en particulier transformé la revue *Etudes de Lettres* en un périodique de très haut niveau.

Je mentionnerai encore l'entrée en retraite et la promotion à l'honorariat de M. André Guex, professeur ordinaire de linguistique appliquée, de M. Charles Roth, professeur ordinaire de langue et littérature françaises médiévales, de M. René Berger, professeur associé d'histoire de l'art, et de M. André Donnet, professeur associé de bibliographie pratique. A tous quatre va l'expression de notre reconnaissance pour l'enseignement qu'ils ont donné dans le cadre de notre Faculté durant de longues années.

Plusieurs chaires vacantes nous ont contraints à faire appel à de nombreux suppléants, ce qui a causé quelques complications administratives, mais a permis à nos étudiants d'entendre des professeurs ou des savants souvent célèbres. Je voudrais que l'ensemble des enseignants qui ont donné des cours à notre Faculté sachent combien nous leur sommes reconnaissants du dévouement avec lequel ils ont accompli leur tâche.

La Faculté a eu la bonne fortune d'obtenir la nomination de MM. Claude Reichler et Arnaud Tripet, en qualité de professeurs ordinaires de littérature française, de M. Christiaan Hart-Nibbrig, en qualité de professeur ordinaire d'allemand, enfin de M. Karl-H. Bender, en qualité de professeur d'ancien français. Elle n'a pas toujours été heureuse dans le monde médiéval, puisqu'elle a dû prendre acte avec regret de la démission de M. Peter Rück, professeur d'histoire du moyen âge, qui a accepté un appel de l'Université de Marburg, en Allemagne.

L'enseignement de l'ancien français a défrayé la chronique durant le semestre d'été 1980. Nous pouvons nous féliciter de l'efficacité de nos étudiants, qui sont parvenus à mobiliser de manière exemplaire les organes de presse. L'ensemble du programme des cours de français, médiéval et contemporain, est en voie de restructuration. L'enseignement du français médiéval et son intégration dans l'étude de la langue et de la littérature françaises font l'objet d'une révision, qui s'achèvera à l'entrée en fonction du nouveau professeur de français médiéval, M. Karl-H. Bender, successeur du professeur Charles Roth. J'ajoute que la révision du programme de français s'accompagne de l'apparition dès cette année d'un cours de linguistique du français: il est en effet paradoxal qu'à l'heure où tous les petits Vaudois, dès l'âge de quatre ans, suivent un enseignement renouvelé du français où la linguistique joue un rôle important, les licenciés en français de notre Faculté ne disposent en général que de connaissances très modestes dans cette discipline.

J'aimerais terminer en disant que jamais la Faculté des lettres n'a connu une telle affluence: nous approchons des 1000 étudiants régulièrement inscrits. Nous pouvons compter sur une quarantaine de professeurs, autant de maîtres assistants et plus de 100 assistants, pour encadrer ces effectifs dont le nombre continue de croître, ce qui ne va pas sans nous créer des difficultés de locaux et d'encadrement. Mais, contrairement à des informations souvent diffusées, nous n'allons pas au-devant d'une crise des débouchés. L'enseignement secondaire vaudois manque cruellement de professeurs de français, de latin, d'allemand et d'anglais. La situation de l'emploi de nos futurs intellectuels n'est donc nullement désespérée.

J'aimerais terminer en rendant hommage à l'efficacité, au dévouement et à la conscience de notre personnel administratif. Je rappellerai encore que Mme Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté, a succédé le 1er mai dernier à M. Jean-Pierre Villard, nommé au Département fédéral des affaires étrangères.

Pierre Ducrey.

CORPS ENSEIGNANT

Aux professeurs mentionnés par le Doyen, s'ajoutent les nominations suivantes:

Professeur ordinaire suppléant:

M. Charles Roth, prof. honoraire (langue et littérature françaises médiévales).

Professeur assistant:

M. Rémi Jolivet (linguistique).

Professeur assistant suppléant:

Mme Doris Jakubec (français + direction du CRLR).

Suppléants avec le titre de professeur invité:

M. Bernhard Boeschenstein (langue et littérature allemandes); M. Roger Dragonetti (langue et littérature françaises médiévales); M. Jacques Freymond, prof. honoraire (histoire générale contemporaine); M. Saul Friedländer (histoire générale contemporaine); M. Oscar Gauye, archiviste (histoire suisse contemporaine); M. Ulrich Im Hof (histoire suisse des XVIIe et XVIIIe siècles); M. Aldo Menichetti (philologie italienne); M. Alfred Perrenoud (histoire moderne - démographie); M. Gregory Poletta (langue et littérature anglaises); M. Rémy Scheurer (histoire médiévale suisse).

Maîtres assistants:

M. François Debluë (langue et littérature françaises); M. Thomas Lahusen (langue et littérature russes).

Suppléants:

M. Claude Calame (histoire ancienne); M. François de Capitani (histoire suisse moderne); M. Pierre-Paul Clément (langue et littérature françaises); M. Robert-Evan Davis (littérature américaine); Mme Françoise Fornerod (langue et littérature françaises); Mlle Françoise Gaillard (langue et littérature françaises); Mme Marie-Claire Gérard-Zaï (langue et littérature françaises médiévales); M. Jean-Daniel Gollut (langue et littérature françaises); M. Jean Menthonnex (introduction aux méthodes quantitatives en histoire); M. Agostino Paravicini Bagliani (histoire médiévale); M. Bernard Py (linguistique); M. Charles-Edouard Racine (langue et littérature françaises); Mlle Anne Radeff (histoire moderne); Mlle Catherine Santschi (histoire médiévale); M. Michel Thévoz (histoire de l'art); M. Robert J. J. Vion (linguistique); M. François Zufferey (langue et littérature françaises médiévales).

Au bénéfice d'un congé scientifique:

M. Alain Dubois, ancien doyen, professeur ordinaire d'histoire moderne (pour toute l'année académique 1980/81).

M. Mortéza Mahmoudian, professeur ordinaire de linguistique (pour le semestre d'hiver 1980/81).

Docteur honoris causa:

Sur proposition de la Faculté des lettres, l'Université de Lausanne a conféré le grade de docteur *honoris causa* à M. Jean Rychner, professeur à l'Université de Neuchâtel. La *Laudatio* était libellée ainsi:

«Au romaniste qui, dans le respect des textes, a renouvelé notre approche et notre connaissance du moyen âge français.»

ÉTUDIANTS

994 étudiants se sont inscrits à la Faculté des lettres au semestre d'hiver 1980/81, soit 170 de plus qu'au semestre d'hiver 1979/80. 66 doctorants y sont également inscrits.

Une thèse a été soutenue le 12 novembre 1980 et a valu à son auteur le titre de docteur ès lettres avec la mention *très honorable*. Etienne Hofmann: *Les «Principes de politique» de Benjamin Constant. La genèse d'une œuvre et l'évolution de la pensée de leur auteur (1789-1806).*

Lors du *Dies Academicus*, M. Sylvain Bocksberger a reçu le Prix Constantin Valiadis, Mlle Nicole Gaillard le Prix Dr Duboux, Mlle Christine Viragh le Prix de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Mme Marie Gimelfarb-Brack le Prix de la Banque Cantonale Vaudoise et Mme Geneviève Heller le Prix de la Société académique vaudoise.

Le 24 octobre, au cours de la séance annuelle de la Faculté, ont été distribués le Prix Dr Nessler à Mlle Anne Geiser et le Prix Davel à M. Jean-Daniel Morerod, ainsi que des Prix de Faculté à MM. Denis Aeschlimann, Patrick Conscience, Stéphane Furtwängler, Sylvain Malfroy, Claude Rapin et Mme Béatrice Spaltenstein-Bucher.

A la suite des examens d'octobre 1980, les étudiants suivants ont obtenu leur licence (nous donnons en regard le titre de leur mémoire):

Mlle Else Marie ALBINSSON	A study of the various functions of the Anglo-Saxon manuscript runes.
M. Pierpaolo BIANDA	Ernest Hemingway and Italy: *A farewell to Arms* and *Across the River and into the Trees.*
Mlle Elisabeth BLUNIER	T. Combe (1856-1933). Sa vie - Ses œuvres. Trajectoire d'une moraliste chrétienne au carrefour du socialisme et du féminisme.
Mme Anne GIROUD-Vallon	Analyse du type iconographique d'Isis à la Voile.
Mme Guillemette HADORN-Cholat	Morphologie du Jura: essai de définition et d'illustration des formes du relief.
Mlle Tania KEMBALL	La personne dans l'anthropologie chrétienne de Nicolas Berdiaeff.
M. Claude KONQUI	Assimilation et résistances, idéologies et contre-idéologies en Palestine romaine à l'époque de Flavius Josèphe.
Mlle Catherine KULLING	Carlos Schwabe (1866-1926). Fortune critique.

M. François MAFFLI	Etre enfant au XVIe siècle. Deux exemples: Thomas et Felix Platter.
M. Flavio MARTINELLI	Giovanni Verga: Dalle Novelle alle Opere Teatrali. Cavalleria Rusticana Il Canarino del N° 15/in Portineria-Lupa.
M. Christian REHM	Robert Desnos, 1920-1930: une érotique.
Mlle Florence RITTER	La production de l'espace urbain nyonnais: par qui? pour qui? pourquoi?
M. François ROCHAT	De quelques aspects de la recherche en mathématiques et des problèmes philosophiques qu'elle pose.
M. Etienne ROUX	Le Réduit National et le nouveau dispositif stratégique de l'Armée Suisse en été 1940.
Mme Zuzana SCHORNO-Bouzek	Franz Kafka: *Briefe an Milena.*
Mme Chantal WIEDER-de Montmollin	Doris Lessing. The grass is singing the treatment of good and evil.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

La Faculté des lettres a eu le plaisir de recevoir, d'octobre à décembre 1980, M. Thomas Bearth, chercheur africaniste, M. le professeur William Hauptmann, de l'Université de Maryland (USA), M. Frank Felsenstein, Reader à l'Université de Leeds (GB), M. le professeur Mario Attilio Levi, de l'Université de Milan, M. Claude Rapin, archéologue, Lausanne, M. le professeur Pierre Bertaux, de Paris, M. Adolf Muschg pour des séances de lectures en collaboration avec le Centre dramatique de Lausanne, et M. le professeur Gérard Verbeke, de l'Université de Louvain (Belgique).

Le Deuxième Congrès de Lausanne, à l'occasion du 150e anniversaire de la mort de Benjamin Constant, a eu lieu du 15 au 19 juillet 1980, à Lausanne et à Coppet.

II

ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE

PROFESSEURS

M. Raymond Capré est en congé pour une année à partir du 1er septembre 1980. Il est remplacé par Mlle Nathalie Sichler et Mlle José Tappy. Mme Denyse Peter, en congé au semestre d'hiver 1980-81, est remplacée par Mme Martine Nicollerat et Mlle José Tappy.

M. Rémy Pithon, chargé d'un cours d'*analyse du langage filmique*, est en congé pour une année. Il est remplacé par M. Roland Cosandey.

Mlle Dominique Vernaud a demandé une décharge partielle de 6 heures hebdomadaires pour participer en tant qu'assistante à un cours d'*Introduction à la dissertation* destiné aux étudiants de la section de philosophie. Elle est remplacée par M. Yves Bordet.

Mlle Claire Jaquier et M. Vincent Nicod n'ont pas pu continuer à assurer leur enseignement au cours spécial au semestre d'hiver.

Vu la grande affluence de juristes allemands au cours spécial, il a été nécessaire de faire appel aux enseignants suivants: M. Eric Bubloz, Mme Josette Garey, Mlle Magdalena Steinegger et Mlle Ginette Vulliemin. Ce qui porte à 25 le nombre des enseignants titularisés ou suppléants au semestre d'hiver 1980-81.

M. Jean-François Maire, lecteur à plein temps à l'Ecole de français moderne, a été nommé directeur des Cours de Vacances de la Faculté des lettres et M. Robert Marclay, directeur-adjoint.

Mlle Georgette Blanc a pris part à un colloque de linguistique appliquée organisé par l'Ecole de langue et civilisation françaises de Genève, le 24 octobre, sur «Approche et didactique du verbe».

Mme Marianne Pithon et M. le professeur André Guex ont participé au colloque organisé par la CILA à Neuchâtel du 24 au 26 septembre sur «le Schwyzertütsch, 5e langue nationale?».

Deux rencontres de travail ont eu lieu avec des enseignants de l'Université de Genève sur l'*enseignement de la composition* et sur *l'expression orale*. Une rencontre de même type a eu lieu avec des enseignants de l'Université de Neuchâtel sur des problèmes généraux de collaboration.

Du 15 septembre au 3 octobre l'Ecole a organisé un cours intensif de français pour un groupe d'instituteurs de Suisse alémanique. Ce cours était dirigé par M. le professeur André Guex. Y ont enseigné Mlle Georgette Blanc, Mme Catherine Saugy et M. Jean-François Maire.

ÉTUDIANTS

Semestre d'été 1980: L'effectif au cours général était de 306 étudiants répartis en dix classes; le cours spécial, de 118 étudiants répartis en cinq classes.

Semestre d'hiver 1980-1981: L'effectif au cours général était de 259 étudiants répartis en neuf classes; le cours spécial, de 182 étudiants répartis en cinq classes.

CONFÉRENCE ET ACTIVITÉS DIVERSES

M. le professeur Roger Francillon a donné une conférence sur *La Princesse de Clèves: une vision de l'histoire*.

Les films suivants ont été présentés et commentés par M. Roland Cosandey dans l'auditoire Jean Barbeyrac à Dorigny:

Entracte	René Clair
Impatience	Charles Dekeukeleire
L'Age d'Or	Luis Bunuel
Vampyr	Carl-Théodor Dreyer
Rendez-vous à Bray	André Delvaux

La soirée de fin d'année s'est déroulée à Dorigny le 16 décembre.